

rapport est la connaissance que nous pouvons avoir du commerce d'autres produits qui se pratique dans l'Est dans une plus petite proportion. Nous pouvons par ce moyen comprendre ce qui se rattache à l'expédition des grains, mais nous ne connaissons pratiquement rien du commerce des grains. Tout le sujet traité dans ce bill est d'un caractère technique, toutefois, je crois qu'après un certain temps d'étude, je suis parvenu à saisir la divergence réelle entre les parties intéressées.

Depuis qu'il a été déposé, j'ai toujours donné à ce bill l'étude la plus impartiale. Pendant les semaines où le Parlement en a été saisi, je n'ai pu former une décision à son égard, et je ne savais pas si je voterais pour ou contre. Voilà où j'en suis maintenant. Peu me chaut qu'un parti ou l'autre en soit affecté, je veux adopter une attitude juste envers ces deux organisations commerciales que nous pouvons appeler A et B. Je ne souscrirai pas à l'adoption d'une loi qui peut concourir au succès de A au détriment de B, ou qui peut favoriser B au dépens de A. Voici deux entreprises commerciales, et il convient de louer beaucoup l'attitude que prend à leur égard l'honorable représentant de Salaberry (l'honorable M. Béique). Ses idées sont conformes aux miennes sur beaucoup de questions qui nous sont soumises. Après tout, il serait peut-être mieux de ne pas intervenir, de renvoyer toute la question aux parties divergentes, de leur laisser vider leur querelle et d'établir leurs droits. On pourrait dire beaucoup en faveur de cette opinion, mais je ne me suis pas engagé à l'appuyer. Quelqu'un pourrait présenter une bonne raison pour nous empêcher d'en agir ainsi.

Il m'est très difficile de croire que quelqu'un puisse tirer de ce bill un avantage pour un parti politique. Si nous adoptons le bill sans motifs plausibles ou si nous le rejetons sans raisons motivées, nous créerons du mécontentement. Il y a deux organisations rivales qui ne peuvent être confondues. On a suggéré des amendements, mais, comme l'a dit le proposeur du bill, la difficulté provient de ce que nul n'est autorisé à les accepter ou à les rejeter. Cependant, nous allons bientôt recevoir des renseignements qui vont peut-être supprimer cette difficulté. La machine ronde ne peut éclater du fait que cette Chambre va s'ajourner jusqu'à trois heures, alors que nous pourrions avoir les réponses à ces dépêches.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne me suis pas opposé à l'ajournement jusqu'à cet après-midi, mais j'ai cru devoir faire au Sénat une franche déclaration au sujet de la situation telle que je la voyais—que beaucoup de sénateurs qui désirent voter l'adoption du premier article seront contraints d'accepter des amendements sans savoir si la majorité agré-

ce premier article. C'est tout ce que j'ai dit, et j'ai cru que ces sénateurs auraient pu réfléchir à mes paroles, mais mon bon ami de Manitoba (l'honorable M. Sharpe)—qui m'en est responsable—m'a échauffé quelque peu en m'accusant de jouer à la politique. Je regrette que mon honorable ami m'ait piqué assez pour m'exciter. Je le regrette.

L'honorable W. B. ROSS: Je veux dire un mot sur une autre question au sujet de laquelle mon honorable ami de l'autre côté de la Chambre, et peut-être aussi quelques sénateurs de ce côté, diffèrent d'opinion avec moi, je veux parler du mal qu'il y a d'assister à un caucus de parti. Il me semble que l'assistance à un caucus, pour entendre ce qui s'y dit, fait parti d'une éducation libérale. Comment pouvez-vous connaître sans cela l'opinion des gens?

L'honorable M. DANDURAND: Vous pourriez attraper un microbe.

L'honorable W. B. ROSS: Eh bien! il faudra le détruire d'une façon quelconque. Vous ne pouvez faire aucun progrès—vous le savez bien—si vous avez peur de la contagion. Il vous faut marcher de l'avant. J'assiste parfois à un caucus, et je dois dire que je n'y suis jamais allé sans en retirer quelques avantages. Quelquefois, nous y entendons des sottises, mais souvent nous y entendons des paroles sages, et il nous reste à choisir. Sous ce rapport également je n'ai aucun repentir.

L'honorable M. GORDON: J'aimerais à dire un mot ou deux avant l'ajournement. Je dois dire qu'il n'y a aucun bill soumis à cette Chambre qui ait reçu plus d'attention et de considération de ma part que le présent bill. Je ne partage pas l'opinion de quelques sénateurs qui croient que cette question devrait être réglée par les représentants de l'Ouest. Tout le bill se résout à une considération pratique que tout homme peut envisager. Après avoir entendu les témoignages donnés au comité et les explications présentées à cette Chambre, je suis prêt à porter une décision sur le bill lui-même et sur les amendements suggérés. Comme je l'ai dit, hier soir, il y a deux factions opposées, et je crois que notre devoir tout tracé est de les rapprocher, s'il est possible, et de les faire consentir à un arrangement qui leur donnera satisfaction. C'est pour cette raison que je crois sage d'attendre les réponses aux dépêches télégraphiques envoyées par le parrain du bill. Tous doivent reconnaître qu'il lui était impossible d'agir, hier soir.

Me basant sur ce que j'ai constaté durant les 12 ou 13 ans que j'ai fait partie de cette Chambre, je dois dire que les sénateurs n'ont pas, à ma connaissance, violé leurs obligations pour suivre les dictées des parties politiques